



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE D'AUDIT INTERNE DES CEA (CEA-IEA/MS4SSA ET CERPP) DE L'UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI

L'an deux mille vingt-et-trois et le jeudi trente un août à 09 H 30 mn s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat, la séance ordinaire du comité d'audit interne commun au Centre d'Excellence Régional sur les Productions Pastorales : Viande, Lait, Cuirs et Peaux (CERPP) et au Centre Émergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

La réunion a été présidée par le Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Président du comité d'audit et a vu la participation de tous les membres statutaires (voir liste de présence). Le Directeur du CERPP et le Directeur du CEA-IEA/MS4SSA, invités comme personnes ressources, n'ont pas pris part à la réunion.

L'ordre du jour de la réunion était l'examen et l'adoption de la charte d'audit, du plan d'audit interne et des deux rapports semestriels d'audit interne des CEA de l'Université Abdou Moumouni pour la période allant du 01 janvier 2023 au 30 juin 2023.

Après le souhait de bienvenue, le Président du comité d'audit a remercié tous les membres du comité présents pour avoir accepté de prendre part à cette importante réunion. Il a ensuite rappelé les principales attributions du comité d'audit prévues par l'arrêté N°00324/Rectorat du 04 juin 2021 portant création, attributions et nomination des membres du comité d'audit interne des CEA de l'Université Abdou Moumouni.

Après ce rappel, le Président du comité d'audit interne a invité l'auditeur interne à présenter les différents documents préparés dans le cadre des projets CEA.

Prenant la parole, l'auditeur interne a présenté la charte d'audit et le plan d'audit interne dans un premier temps. Ensuite, les deux rapports d'audit interne avec leurs différents constats et recommandations émanant de la revue de la situation financière, la revue du système de contrôle interne et le suivi des recommandations formulées dans les rapports d'audit précédents.

A l'issue de cette présentation, la parole a été donnée aux membres du comité d'audit pour faire leurs commentaires et apporter leur appréciation sur les documents élaborés pour l'audit interne des deux Centres.

Avant l'examen des différents points des documents dont le rappel par le Président du comité du lien hiérarchique de l'auditeur interne avec le Ministre, le comité d'audit interne note que les rapports d'audit interne ainsi que la charte et le plan annuel ont été transmis à temps par l'auditeur interne pour lecture avant la tenue de la réunion.

A l'issue des débats, le Comité est d'accord avec la description des faiblesses relevées par l'audit interne et les risques qui y sont associés. Cependant, il note avec regret que, certaines recommandations formulées dans les rapports audits externes précédents pour atténuer les risques, demeurent.

Concernant le CERPP, sur les sept (7) recommandations faites par l'audit externe 2022, trois (3) recommandations de l'exercice 2021 restent et sont en cours d'application.

Et pour le MS4SSA, sur les neuf (9) recommandations faites par l'audit externe 2022, trois (3) recommandations de l'exercice 2021 demeurent et sont en cours d'application.

Ainsi, il s'agit là d'une priorité importante pour le Comité dont les directions des Centres doivent embrasser pour éviter des conséquences négatives dans le cadre du financement des projets.

Au regard de tout ce qui précède, le comité a formulé des résolutions suivantes à l'endroit des directions des Centres et de l'auditeur interne :

- Redoubler d'efforts pour faire en sorte que les procédures de contrôle interne s'améliorent ;
- Accélérer la mise à jour du manuel de procédures administratives, comptables et financières ;
- Mettre en place un tableau de bord des activités du projet afin de rehausser les taux des décaissements surtout pour les conventions de partenariats ;
- Lancer le processus de passation de marché à temps afin d'éviter le retard dans l'exécution du PPM ;
- Recruter un assistant administratif au niveau du MS4SSA pour un suivi administratif efficace du Centre.

Au terme des travaux, le comité d'audit interne adopte la charte d'audit interne, le plan d'audit interne et les rapports semestriels de l'auditeur interne des deux Centres.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a remercié les membres présents, et a invité les directeurs des Centres à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre des

2


recommandations formulées dans le rapport de l'auditeur interne en vue de maintenir un dispositif de contrôle satisfaisant.

Sur ce, le Président du comité a levé la séance à 15h30 mn.

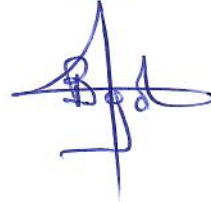
Ont signé :

Président du Comité




Pr Ibro CHEKARAOU

Secrétaire de séance



M. Bachir E.G DAN BOUZOUA